

Dossier de presse

► **Mobilité solidaire**



emploi & mobilité



niort agglo
Agglomération du Niortais

Niort Agglo s'engage pour la mobilité solidaire



ateliers méca
La mobilité solidaire
Mobilité - Réparation - Location - Vente

niortagglo

Agglomération du Niortais

Niort Agglo soutient la mobilité solidaire

Dans le cadre du PLIE et du Contrat de Ville, Niort Agglo investit dans la plateforme de mobilité Ateliers Meca – AIVE qui étoffe son offre de deux voitures sans permis et d'une auto-école solidaire.

En ce début 2019, la plateforme de mobilité Ateliers Méca – AIVE a ajouté deux offres à sa palette : la location de deux voitures sans permis et la mise en œuvre, en partenariat avec l'Automobile Club 79, d'une auto-école solidaire. *« Ces nouvelles prestations en complétant celles que nous proposons déjà - l'atelier de réparation et la location de voitures classiques et de deux-roues – nous permettent d'accompagner les personnes vers l'autonomie professionnelle, en brisant le cercle vicieux « Pas de permis : pas de travail : pas de moyens financiers pour passer le permis », explique Marie-Annick Seys, présidente de la structure d'insertion.*

Car le manque de mobilité est un frein reconnu pour l'accès ou le retour à l'emploi. Un diagnostic réalisé par l'ensemble des acteurs de l'insertion sur le territoire de l'Agglo a montré que 42% des personnes en insertion ne possèdent pas le permis de conduire, 75 % chez les jeunes. *« Selon les types d'emplois, le réseau de bus n'offre pas de solution adaptée, précise Jérôme Baloge, Président de Niort Agglo. Cette nouvelle offre répond à un enjeu essentiel : les voitures électriques pour pallier un besoin immédiat... mais sans en rester là avec la possibilité de passer plus tard son permis de conduire. »*

Ont accès à ces services, sur prescription, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux suivis par le PLIE et Pôle Emploi, les jeunes suivis par la Mission locale, les salariés en parcours d'insertion ou suivis par le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT). Pour la location de voiture, ils doivent justifier d'un emploi, stage ou formation professionnelle. Des permanences de la conseillère mobilité ont lieu une semaine sur deux, le mercredi matin à la mission locale au Clou-Bouchet et la mairie annexe de la Tour-Chabot. Un accueil est également en projet pour le quartier Pontreau – Colline Saint-André, le lieu et le jour restant à fixer.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre Niort Agglo, l'Etat dans le cadre du Commissariat général à l'Egalité des Territoires, le Conseil départemental et la Région Nouvelle-Aquitaine. *« Il est innovant à l'échelle des Deux Sèvres, conclut Jérôme Baloge, mais aussi au niveau national où nous avons une longueur d'avance en termes d'insertion et de mobilité. »*

Mobilité solidaire : l'Agglo passe à la vitesse supérieure

L'absence de mobilité est un frein reconnu pour l'accès ou le retour à l'emploi. Un diagnostic réalisé par l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire a montré que **42 % des personnes en insertion ne possèdent pas de permis de conduire, 75% chez les jeunes**. Une situation, très souvent liée à un manque de moyens financiers, qui frappe de plein fouet les personnes qui enchaînent les contrats courts, parfois sur des lieux de travail multiples, ou celles qui travaillent en horaires décalés.

Niort Agglo a choisi de donner un coup de pouce aux personnes en dynamique de recherche d'emploi mais confrontées au cercle vicieux « *pas de permis > pas d'emploi > pas de permis* », en contribuant à étoffer l'offre de la plateforme de mobilité de la structure d'insertion Ateliers Méca – AIVE **dans le cadre du volet mobilité solidaire du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)** signé avec l'État et le Conseil départemental le 25 septembre 2018, et du **Contrat de Ville**.

Pouvoir se déplacer pour travailler



Jérôme Baloge, Président de Niort Agglo, et Marie-Annick Seys, Présidente d'AIVE – Ateliers Méca

La plateforme de mobilité Ateliers Méca – AIVE propose depuis plusieurs années du conseil en mobilité ou en l'achat de véhicule, la réparation d'automobiles et la location de deux-roues – scooters et vélos à assistance électrique - et de voitures.

En ce début 2019, dans le cadre du PLIE et du Contrat de Ville, en partenariat avec Niort Agglo, mais aussi l'Etat dans le cadre du Commissariat général à l'égalité des territoires, le Conseil départemental et la Région Nouvelle-Aquitaine, la plateforme étoffe son offre avec :

- **Deux voitures sans permis**, financées par Niort Agglo, venues compléter le parc de véhicules à louer. Ce service répond aux besoins de personnes en emploi ou accédant à un emploi, pour lesquelles les transports collectifs n'apportent pas de solutions de déplacement adaptées. Le secteur de l'aide à domicile est particulièrement concerné par ce dispositif.
 - **Les modalités de location** sont les mêmes pour tout le parc automobile de la plateforme : Coût de la location : 45 € / semaine, 150 € / mois (+ une caution de 450 €). Durée maximum : 3 mois.
- **Une auto-école solidaire** adaptée aux publics en insertion, qui fonctionne en partenariat avec l'Automobile Club 79.
 - **Sélection des candidats** : Après avoir vérifié lors d'un entretien que les candidats ont les compétences pour passer le code et avoir évalué le nombre d'heures de conduite nécessaires, les dossiers sont soumis tous les deux mois à un Comité de sélection.
 - **Apprentissage** : les séances d'apprentissage du code se déroulent sur le site d'Ateliers Méca, à raison de trois séances par semaine : deux cours de code dispensés par un moniteur d'AC79 et une session d'entraînement animée par la conseillère mobilité. L'accompagnement au permis B est effectué par un moniteur de l'auto-école, au choix sur un véhicule à boîte manuelle ou automatique, sur une base de 20 heures de conduite minimum. Possibilité de conduite supervisée. Prix du service : 600 € + 30 € d'inscription au code.

Peuvent bénéficier de ces services : les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux suivis par le PLIE et Pôle Emploi, jeunes suivis par la Mission locale, salariés en parcours dans les Structures d'insertion par l'activité économique ou par le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT). Pour la location de voiture, il faut en outre justifier d'un emploi, stage ou formation professionnelle.

Faciliter l'accès à ces services

Afin de faciliter l'accès aux services de la plateforme, la conseillère mobilité effectue des permanences d'une demi-journée, une semaine sur deux : le mercredi matin, dans les locaux de la Mission Locale au Clou-Bouchet et au sein de la mairie annexe à la Tour Chabot. Le lieu et le jour sont encore à définir en ce qui concerne le quartier Pontreau – Colline Saint-André.

En projet

La mobilité est un thème particulièrement sensible pour les structures d'aide à domicile. Un projet d'achats de véhicule, soutenu par Niort Agglo, est en train d'aboutir avec l'association ADMR et l'entreprise Autonomie Douce Heure. À suivre...

Mobilité : un accès pour tous

Depuis 2017, Niort Agglo permet aux habitants de circuler en bus gratuitement sur le territoire.

Le réseau a été ajusté aux besoins des usagers en offrant des **lignes ouvertes à tous**, sans distinction de catégories de voyageurs. Actuellement 95% des habitants de Niort trouvent un arrêt à moins de 500 mètres de leur domicile et de leur lieu de travail.

Par ailleurs, **le service de transport à la demande a été élargi** du lundi au samedi de 6h30 à 20h toute l'année pour répondre aux besoins des habitants des zones peu dense du territoire de l'Agglo.

Enfin, les **personnes à mobilité réduite** peuvent bénéficier d'un service de transport dédié, entre leur domicile et le lieu de leur choix.

Cette nouvelle offre rencontre un véritable succès. **Le taux de fréquentation est en constante augmentation** : + 18 % entre son lancement en septembre 2017 et juillet 2018 ; depuis septembre dernier : +23 %.

- **A noter : Niort Agglo finance à 100% les titres de transport scolaire TER** pour 150 élèves qui circulent sur son territoire ainsi que les transports des collégiens de Villiers-en-Plaine scolarisés à Coulonges-sur-l'Autize, et ceux de Germond-Rouvre scolarisés à Champdeniers. Elle finance également le transport des élèves en situation de handicap résidant sur son territoire.



Se déplacer autrement

- **Le covoiturage** : voyager à deux sur un même trajet c'est diviser par deux l'émission de CO2. C'est la raison pour laquelle l'Agglo a créé une plateforme de covoiturage : <https://www.covoiturage-tanlib.fr/>. A ce jour, elle compte 140 inscriptions et 75 annonces déposées. C'est un service qui prend doucement de l'ampleur avec à peu près **une dizaine d'inscriptions supplémentaires tous les mois**.
 - **Des vélos électriques mis à disposition des habitants**. En septembre 2018, Niort Agglo a doublé sa flotte de vélos électriques en passant à 300 véhicules. Niort Agglo offre **trois mois d'essai gratuit**. Au terme de cette période, le service devient payant, mais à un tarif toutefois plus avantageux qu'une acquisition : 40€ par mois ou 360€ pour l'année incluant l'entretien du vélo et une visite de contrôle annuelle.
 - **A ce jour, 340 personnes ont testé ce dispositif**. 90 l'ont validé par la signature d'un contrat de location mensuel ou annuel. Une centaine est en train de tester actuellement ce mode de transport.
- A noter : 50% du montant de la location peuvent être pris en charge par l'employeur** dans le cadre de la participation obligatoire aux frais de transport des salariés entre leur domicile et lieu de travail. 92 % des personnes ayant testé ce moyen de transport écologique l'ont utilisé pour se rendre sur leur lieu de travail.
- **Des trottinettes** : un service expérimental avec 15 trottinettes a été lancé fin novembre.

Communauté d'Agglomération du Niortais - 140 rue des Equarts – CS 28770 – 79027 Niort Cedex

Vincent Rouvreau

Tél. : 05 49 78 91 40 – 06 21 46 66 89

Vincent.ROUVREAU@agglo-niort.fr

www.niortagglo.fr

Aive desserre le frein à main

Voitures sans permis, auto-école solidaire, l'association niortaise étoffe sa plateforme de mobilité.

Julien RENON
redaction@courrier-ouest.com

Ils ont de la suite dans les idées. Et surtout une vraie appétence à lever le frein de la mobilité sur la route sinueuse du retour à l'emploi. Après avoir démarré, en 1998, par la location à bas prix de scooters puis élargi sa flotte avec cinq vélos électriques et une dizaine de véhicules dont un doté d'une boîte automatique, l'association Ateliers-Méca est prête à mettre encore de l'huile dans les rouages de l'insertion.

Depuis la semaine dernière, deux voitures sans permis stationnent ainsi dans le garage solidaire situé tout au bout de la rue Jean-Jaurès, à Niort. D'autres sont espérées dans les prochains mois grâce au financement des partenaires publics (voir ci-dessous). « Jusqu'ici, notre parc ne nous permettait pas de répondre aux situations d'urgence. Désormais, notre plateforme offre tout le panel des solutions possibles et permet à chacun d'évoluer en fonction de ses besoins et de son apprentissage », se réjouit la présidente Marie-Annick Seys, déterminée à briser la spirale infernale du « pas de moyen de locomotion, pas d'emploi ».

« Notre plateforme offre tout le panel des solutions possibles »
MARIE-ANNICK SEYS, présidente de l'association Ateliers Méca - Aive.

Pour allumer le contact, les bénéficiaires doivent s'acquitter d'une somme de 45 € la semaine ou de 150 € par mois. « Bien sûr, la réservation est conditionnée à des démarches de recherche d'emploi ou à des difficultés à rejoindre le lieu de travail », poursuit cette dernière (voir ci-dessous). En parallèle à ces acquisitions dévoilées, hier, à la presse, la structure a présenté son auto-école solidaire pilotée en partenariat avec l'Automobile club des Deux-Sèvres. Celle-ci vise à faciliter le passage du permis grâce à un accompagnement humain et une prise en charge financière. « Le reste à charge individuel est de 600 € même si d'autres leviers peuvent être activés pour un apport supplémentaire », précise Sabrina Renaud, la directrice du service cohésion sociale de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN). « Sur l'année, nous prévoyons d'ac-



Niort, hier. Marie-Annick Seys, la présidente de l'association Ateliers-Méca, et Jérôme Baloge, en tant que président de Niort Agglo, partenaire financier de l'opération, ont présenté les deux véhicules sans permis.

Photo CC - Marie DELAGE

luer 120 demandes et d'en retenir la moitié », ajoute Jérôme Baloge, le maire de Niort et président de la CAN. Le premier comité de sélection s'est réuni mardi. Le prochain se tiendra dans deux mois. Les dix premiers bénéficiaires sont, eux, attendus le 12 février pour leur premier cours de code. « On prévoit trois séances par semaine, deux dispensées par un moniteur et une session d'entraînement animée par nous. Ce rapprochement des crèches est souhaitable pour créer une dynamique de groupe et d'apprentissage positive », détaille Elodie Jarillon, conseillère mobilité à l'association. « C'est un public qui peut rencontrer des diffi-

cultés cognitives et de compréhension. Les personnes ont besoin d'être encadrées et encouragées. Il est essentiel de leur apporter cette écoute et cette expertise », relate Valentin Baudry, le gérant d'Easy Conduite, qui interviendra également pour les leçons au volant. « On partira sur des voitures électriques avec boîte automatique pour favoriser la concentration et l'assimilation des bons gestes, puis on passera sur une boîte manuelle. L'important, ce sera de s'adapter pour ne pas entraver la bonne marche des participants. »

REPÈRES

Etat et collectivités en appui

Le renforcement de l'offre de la plateforme mobilité s'inscrit dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi 2018 - 2021 (PLIE) signé entre l'Etat, le Département et la Communauté d'agglomération du Niortais le 25 septembre (lire CO du 1^{er} octobre). Ateliers Méca - Aive bénéficie aussi du soutien de la Région. L'enveloppe de 64 470 € se décompose comme suit : 39 860 € sont dédiés au renforcement des

permanences dans les quartiers prioritaires (mise en œuvre des outils d'information, accompagnement approfondi pour la réussite du permis...) et 24 910 € concernent l'acquisition de quatre véhicules à boîte automatique, de cinq autres à boîte manuelle ainsi que l'achat de matériels pour le garage solidaire permettant l'entretien et les réparations des voitures mises en location.

Qui peut bénéficier de la plateforme ?

Les services proposés par Ateliers Méca - Aive sont destinés aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux suivis par le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et Pôle emploi ; aux jeunes suivis par la Mission locale ; aux salariés en parcours dans les Structures d'insertion par l'activité économique ou par le Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fasti). Pour la location des véhicules, les personnes intéressées doivent justifier d'un emploi, d'un stage ou d'une formation professionnelle. Afin de faciliter l'accès aux services de la plateforme, Elodie Jarillon, la

conseillère mobilité de l'association, effectue des permanences d'une demi-journée dans les quartiers prioritaires de la ville de Niort. Une semaine sur deux, elle se trouve le mercredi matin, dans les locaux de la Mission locale située dans le quartier du Clou-Bouchet et au sein de la mairie annexe de la Tour-Chabot. Une réflexion est en cours en ce qui concerne le quartier Pontreau - colline Saint-André.

Ateliers Méca - Aive, 200, rue Jean-Jaurès à Niort, tél : 05 49 24 58 11 et www.ateliers-meca.fr.



Valentin Baudry, gérant d'Easy Conduite, l'auto-école de l'automobile club des Deux-Sèvres, interviendra pour les cours de code et la conduite.

Aide à domicile : ça bouge aussi

Confrontées à des difficultés de recrutement, deux structures spécialisées dans l'aide à domicile ont entrepris, elles aussi, des démarches pour favoriser la mobilité de leurs salariés. L'ADMR a acquis, récemment, trois voitures sans permis et trois autres équipées d'une boîte automatique. En parallèle, une formation pour passer le permis a été mise en place avec le concours de l'ECF. La structure privée Autonomie Douce Heure a, elle aussi, acquis un véhicule sans permis mi-décembre. « Mais pour l'heure, les modalités d'utilisation restent encore à peaufiner », indique Rodolphe Leliard, le directeur.

emploi

La mobilité solidaire roule avec ou sans permis

Deux voitures sans permis et une auto-école solidaire complètent l'offre d'Aive de moyens pour se rendre au travail, pour des personnes en retour à l'emploi

Demain j'embauche pour un nouveau travail, mais comment je fais tant que je n'ai pas le permis ? A cette question, récurrente dans les Missions locales et dans toutes les structures d'insertion et d'accompagnement à l'emploi, la réponse s'en tenait jusqu'à présent à des locations ou des prêts de vélos, de scooters. Chez Aive, l'association d'insertion qui se focalise sur la mobilité des personnes en situation de fragilité sociale, on y ajoute depuis une dizaine d'années la location de voitures - une dizaine actuellement, alors qu'il en faudrait le double pour répondre à la demande -, ainsi que la réparation de véhicules dans un « garage solidaire » aux tarifs adaptés.

Un permis à 600 € à l'auto-école solidaire

Et maintenant, grâce au concours de l'agglomération agissant dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), l'association dispose de deux voitures sans permis, qui intéresseront en particulier des femmes en retour à l'emploi pour des missions d'aide à domicile. Bien vu, puisque 42 % des personnes en insertion n'ont pas le permis. Mieux encore, ces mêmes personnes pourront envisager de laisser



Les deux voitures sans permis des Ateliers Méca Aive sont louées pour 45 € par semaine ou 150 € par mois pour une durée maximum de trois mois.

le volant de ces deux voitures à d'autres, en accédant au permis de conduire à un tarif lui aussi « solidaire », de l'ordre de 600 € (sans compter d'éventuelles prises en charges complémentaires) via une auto-école organisée en lien avec l'Automobile-club des Deux-Sèvres.

« C'était le segment qui manquait, celui qui permet de sortir de la spirale "j'ai pas le permis donc pas d'emploi", et tout en ne renonçant pas à la possibilité d'accéder au permis », se sont félicités les travailleurs sociaux, la présidente et le directeur d'Aive, ainsi que Jérôme Baloge, lors de la présentation de ces deux nouveaux modes d'accès à l'emploi par la

mobilité. C'est du reste l'agglomération qui, en attribuant 68.000 € à ce plan local d'insertion par la mobilité, a permis l'achat de ces deux voitures sans permis et l'élaboration d'un partenariat entre Aive et l'Automobile-club pour le financement de l'auto-école solidaire.

Alain Baudin, en charge de la cohésion sociale et de la politique de la Ville (dont découle ce Plie) s'est félicité « que tous les acteurs du secteur de l'insertion aient cogité dans le même sens pour aboutir très vite à la mise en place de ces deux nouveaux services. »

Pour bénéficier de ces voitures sans permis, de l'auto-école solidaire, comme du parc de dix

voitures et 35 scooters en location, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux qui décrochent un contrat, une formation ou un parcours d'insertion doivent s'adresser aux structures d'accompagnement à l'emploi. Ou à la conseillère mobilité d'Aive qui tient des permanences le mercredi matin à la Mission locale, et dans les mairies annexes du Clou-Bouchet, de la Tour-Chabot et bientôt au Pontreau.

Philippe Micard

Pour étoffer son offre de voitures en location, les ateliers méca d'Aive, 200, rue Jean-Jaurès, recherchent des dons de voitures (dont la valeur est déductible des impôts à hauteur de 66 %).